

Ce faict chacun crie *Vive le Roy*, le canon fut tiré en signe d'allégresse, et ainsi je pris possession de l'habitation et du pays au nom de mondit seigneur le Viceroy. Ledit Guers en fit son procès verbal pour servir en temps et lieu.

L'auteur
prend possession
du pays.

Je résolus d'envoyer ledit Guers avec six hommes aux Trois Rivières où estoit le pont et les commis de la société, pour sçavoir ce qui se passeroit par delà, et moi je fus visiter quelques petits jardinages et les bastiments dont on m'avoit parlé; et en effect je treuvai ceste habitation si désolée et ruinée qu'elle me faisoit pitié. Il y pleuvoit de toutes parts, l'air entroit par toutes les jointures des planchers, qui s'estoient restressis de temps en temps, le magasin s'en alloit tomber, la court si salle et orde, avec un des logements qui estoit tombé, que tout cela sembloit une pauvre maison abandonnée aux champs où les soldats avoient passé, et m'estonnois grandement de tout ce mesnage : tout ceci estoit pour me donner de l'exercice à réparer ceste habitation. Et voyant que le plustost qu'on se mettroit à réparer ces choses estoit le meilleur, j'employai les ouvriers pour y travailler; tant en pierre, qu'en bois, et toutes furent si bien mesnagées, que tout fut en peu de temps en estat de nous loger, pour le peu d'ouvriers qu'il y avoit, partie desquels commencèrent un fort, pour éviter aux dangers qui peuvent ad-

Treuve l'habitation
fort désolée.

Il fait travailler.